



— LETTRE ENCYCLIQUE —

FRATELLI TUTTI

— Du Saint-Père François —

Le 3 octobre 2020, veille de la fête de St François d'Assise, le Pape François a offert à tous les hommes de bonne volonté, cette lettre sur la fraternité et l'amitié sociale. Pour nous proposer 'un mode vie au goût de l'Évangile'.

Chaque semaine, nous proposons à votre méditation quelques extraits de ce texte du Pape.

Le texte complet est disponible sur www.vatican.va

Lille, le 29 novembre 2020

2. Penser et gérer un monde ouvert

Dans le troisième chapitre, le Pape François nous ouvre à la dimension universelle de l'amour des autres. En ouvrant nos désirs et nos capacités de fraternité le plus largement possible. Il invite aussi les familles et les lieux d'éducation à être des écoles de l'amour sans frontières, fondé sur la reconnaissance de la dignité de chacun, chacune.

87. Un être humain est fait de telle façon qu'il ne se réalise, ne se développe ni ne peut atteindre sa plénitude « que par le don désintéressé de lui-même ». Il ne peut même pas parvenir à reconnaître à fond sa propre vérité si ce n'est dans la rencontre avec les autres : « Je ne communique effectivement avec moi-même que dans la mesure où je communique avec l'autre ». Cela explique pourquoi personne ne peut expérimenter ce que vaut la vie sans des visages concrets à aimer. Il y a là un secret de l'existence humaine authentique, car « la vie subsiste où il y a un lien, la communion, la fraternité ; et c'est une vie plus forte que la mort quand elle est construite sur de vraies relations et des liens de fidélité. En revanche, il n'y a pas de vie là où on a la prétention de n'appartenir qu'à soi-même et de vivre comme des îles : dans ces attitudes, la mort prévaut ».

89. Mais je ne peux pas réduire ma vie à la relation avec un petit groupe, pas même à ma propre famille, car il est impossible de me comprendre sans un réseau de relations plus large : non seulement mon réseau actuel mais aussi celui qui me précède et me façonne tout au long de ma vie. Ma relation avec une personne que j'apprécie ne peut pas méconnaître que cette personne ne vit pas seulement à cause de ses liens avec moi, ni que moi je ne vis pas uniquement en référence à elle. Notre relation, si elle est saine et vraie, nous ouvre à d'autres qui nous font grandir et nous enrichissent. Le sens social le plus noble est aujourd'hui facilement réduit à rien en faveur de liens égoïstes épousant l'apparence de relations intenses. En revanche, l'amour authentique, à même de faire grandir, et les formes les plus nobles d'amitié résident dans des cœurs qui se laissent compléter. Le fait de constituer un couple ou d'être des amis doit ouvrir nos cœurs à d'autres cercles pour nous rendre capables de sortir de nous-mêmes de sorte que nous accueillions tout le monde. Les groupes fermés et les couples autoréférentiels, qui constituent un "nous" contre tout le monde, sont souvent des formes idéalisées d'égoïsme et de pure auto-préservation.

95. L'amour nous met enfin en tension vers la communion universelle. Personne ne mûrit ni n'atteint sa plénitude en s'isolant. De par sa propre dynamique, l'amour exige une ouverture croissante, une plus grande capacité à accueillir les autres, dans une aventure sans fin qui oriente toutes les périphéries vers un sens réel d'appartenance mutuelle. Jésus nous disait : « Tous vous êtes des frères » (Mt 23, 8).

106. Il est quelque chose de fondamental et d'essentiel à reconnaître pour progresser vers l'amitié sociale et la fraternité universelle : réaliser combien vaut un être humain, combien vaut une personne, toujours et en toute circonstance. Si tous les hommes et femmes ont la même valeur, il faut dire clairement et fermement que « le seul fait d'être né en un lieu avec moins de ressources ou moins de développement ne justifie pas que des personnes vivent dans une moindre dignité ».

107. Tout être humain a le droit de vivre dans la dignité et de se développer pleinement, et ce droit fondamental ne peut être nié par aucun pays. Il possède ce droit même s'il n'est pas très efficace, même s'il est né ou a grandi avec des limites. Car cela ne porte pas atteinte à son immense dignité de personne humaine qui ne repose pas sur les circonstances mais sur la valeur de son être. Lorsque ce principe élémentaire n'est pas préservé, il n'y a d'avenir ni pour la fraternité ni pour la survie de l'humanité.

114. Je voudrais mettre en exergue la solidarité qui « comme vertu morale et attitude sociale, fruit de la conversion personnelle, exige un engagement d'une multiplicité de sujets qui ont une responsabilité de caractère éducatif et formateur. Ma première pensée va aux familles, appelées à une mission éducative première et incontournable. Elles constituent le premier lieu où se vivent et se transmettent les valeurs de l'amour et de la fraternité, de la convivialité et du partage, de l'attention et du soin de l'autre. Elles sont aussi le milieu privilégié pour la transmission de la foi, en commençant par ces simples gestes de dévotion que les mères enseignent à leurs enfants. Pour ce qui concerne les éducateurs et les formateurs qui, à l'école ou dans les différents centres de socialisation infantile et juvénile, ont la tâche exigeante d'éduquer des enfants et des jeunes, ils sont appelés à être conscients que leur responsabilité regarde les dimensions morales, spirituelles et sociales de la personne. Les valeurs de la liberté, du respect réciproque et de la solidarité peuvent être transmises dès le plus jeune âge. [...] Les agents culturels et des moyens de communication sociale ont aussi une responsabilité dans le domaine de l'éducation et de la formation, spécialement dans la société contemporaine, où l'accès aux instruments d'information et de communication est toujours plus répandu ».

121. Personne ne peut donc être exclu, peu importe où il est né, et encore moins en raison des privilèges dont jouissent les autres parce qu'ils sont nés quelque part où existent plus de possibilités. Les limites et les frontières des États ne peuvent pas s'opposer à ce que cela s'accomplisse. Tout comme il est inacceptable qu'une personne ait moins de droits parce qu'elle est une femme, il est de même inacceptable que le lieu de naissance ou de résidence implique à lui seul qu'on ait moins de possibilités d'une vie digne et de développement.

122. Le développement ne doit pas être orienté vers l'accumulation croissante au bénéfice de quelques-uns, mais doit assurer « les droits humains, personnels et sociaux, économiques et politiques, y compris les droits des nations et des peuples ».